



Nuisance voisin

Par peth

j entends mon voisin du dessus marcher, cela cogne et résonne et cela me stresse . j habite un batiment qui est de 1970, niveau insonorisation, nulle.

en plus, ils ont un enfant qui crie tres souvent, au lieu de lui dire de se taire, elle crie encore plus fort, il courre tout le temps, ce qui est devenu tres penible.

j ai ecris a la societe hlm, je n ai pas de nouvelles et le bruit continue.

la gardienne m a repondu, que l enfant qui courre n est pas un bruit anormal, du moment que le plafond ne tombe pas sur la tete.

Que puis-je faire pour que le bruit cesse?

quel est mon recours si le voisin ne fait pas d effort.

Je vous remercie avance